

LE MOUTON LIBÉRÉ



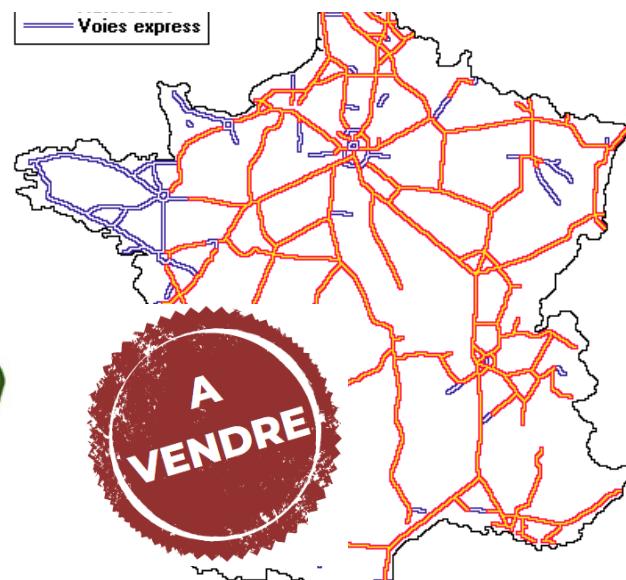
Numéro 0022

Édition du 28 juin 2019



Sommaire

A la Une : La réforme chômage	P.2-3
Le Billet de la Gazette	P.3
Dossier : Greenpeace	P.4-9
Chronique : France à vendre	P.10-11
Le Zoom	P.12-13
Quartier Libre	P.14
Pause Café : Pensée (R) Évolutionnaire	P.15-16



Education nationale ● [@EducationFrance](#) [Suivre](#)

⚠️ Outre les motifs réglementaires habituels, à titre exceptionnel, les justificatifs de départ en vacances ou obligations liées à des organisations familiales, séjour linguistique, colonie de vacances ou autre, pourront être acceptés.

+ d'infos [education.gouv.fr/cid2619/le-diplo...](#)

#canicule REPORT DU BREVET AUX 1^{ER} ET 2 JUILLET

POUR LAISSEZ-LE CONFIRENCE

04/00 - 25 juin 2019

WALLTWEET

Ne vous inquiétez pas pour #Steve à #Nantes, l'#IGPN a été saisie afin de tout faire pour retrouver un indice permettant de disculper les policiers. Ne vous en faites pas, la République sera sauve. Les #ViolencesPolicieres n'existent pas dans un État de droit.

@victor_berson 20:03 - 25 juin 2019

La guerre contre les pauvres bat son plein! Aisne : 35h hebdo de taf contre un RSA. Sérieusement ? Qui sont ces élus ?

@Poulain2012 12:46 - 26 juin 2019



La réforme chômage

Durcissement des conditions d'ouverture des droits, dégressivité des allocations, bonus-malus pour décourager les contrats courts... La réforme de l'assurance-chômage est présentée comme « explosive ».

Les conditions d'ouverture des droits

Pour prétendre à une allocation-chômage, une personne doit justifier d'une certaine période de travail au cours de laquelle elle a cotisé. Avec cette réforme, il faudra avoir travaillé davantage pour avoir droit à l'allocation.

Actuellement, il fallait avoir travaillé 4 mois sur les 28 derniers. Avec la réforme, ça passera à 6 mois sur les 24 derniers.

Le calcul de l'allocation chômage

L'allocation-chômage touchée par le demandeur d'emploi est aujourd'hui calculée à partir du salaire moyen perçu lors des jours où il a travaillé au cours des 12 derniers mois.

Donc une personne qui travaillait 15 jours par mois payée 740 euros, le calcul était le suivant : $(740 : 15) \times 30 = 1480$. Il avait donc en allocation chômage la somme de 920 euros.

Avec la réforme, le calcul est basé sur les jours travaillés. Donc une per-

sonne qui aura travaillé 15 jours par mois à hauteur de 740 euros, son allocation sera basée sur 740 euros pour le mois. Elle aura donc un montant de 460 euros d'allocation chômage.

Ce nouveau calcul impactera surtout les travailleurs précaires qui enchaînent les petits contrats.

Le gouvernement affirme avoir pris cette décision pour empêcher les cas où, grâce à ce mode de calcul, un demandeur d'emploi gagnait davantage en étant au chômage que lorsqu'il travaillait.

Pour les travailleurs qui percevaient un haut salaire, il y aura également un changement dans le calcul des allocations. Actuellement, leur allocation était identique tout au long de leur droit à l'allocation chômage.

Avec la réforme, au bout du 7e mois, leur allocation baissera de 30%.

Un bonus-malus pour les entreprises

Le ministère du Travail avait annoncé qu'un bonus-malus serait « mis

en œuvre à partir du 1er janvier 2020 » dans sept secteurs grands consommateurs de contrats courts. Mais, en 2020, ce n'est que la première partie du dispositif qui débutera, à savoir la comptabilisation des fins de contrats (CDI, CDD ou intérim) de l'entreprise donnant lieu à inscription (ou maintien) à Pôle emploi.

Ce « taux de rupture » de l'entreprise sera comparé au taux médian du secteur qui sera lui calculé sur une période plus longue encore à préciser dans les décrets d'application. En fonction de cette comparaison, l'entreprise verra en 2021 sa cotisation varier entre 3 et 5 % de la masse salariale contre un taux unique de 4,05 % aujourd'hui.

L'objectif est d'inciter les entreprises qui abusent des contrats de quelques jours, voire quelques heures, à allonger la durée de ces contrats.

Le soucis avec ce fonctionnement, c'est qu'il risque d'avoir l'effet inverse et d'inciter les entreprises à suggérer aux salariés de se mettre en auto-en-



trepreneur, un peu comme avec les Ubers.

Au grand regret des syndicats, l'exécutif a choisi de limiter ce bonus-malus à sept secteurs sur les 38 définis par l'Insee, choisis parce que leur taux de rupture moyen 2016-2018 était supérieur à 150 %, c'est-à-dire qu'il y a plus de 3 contrats courts pour 2 CDI.

Autre restriction importante : le bonus-malus ne s'appliquera qu'aux entreprises de plus de 11 salariés. S'il fait partie des sept secteurs concernés,

l'hébergement-restauration compte ainsi plus de 100 000 entreprises de moins de 11 salariés contre 18 000 de plus de 11.

En conclusion

Une économie sur deux ans de 3,4 milliards d'euros pour l'État et une perte considérable pour les citoyens.

Comme toutes les réformes mise en place jusqu'à présent par le gouvernement, ce sont toujours les mêmes les grands perdants.

Dans une période, qui est déjà très

tendue depuis plusieurs mois, le gouvernement continue son cap au lieu d'essayer d'apaiser et d'apporter des solutions concrètes aux problématiques de leurs citoyens.

La réforme retraite va suivre, on peut déjà imaginer les mesures désastreuses qui seront prises... ■

Le Billet de la Gazette

La nouvelle bataille de Madame Schiappa

Christelle Dubos et Marlène Schiappa vont travailler dur pendant les vacances d'été afin de mettre en place tout ce qu'il faut pour que les mères isolées puissent avoir l'argent des pensions alimentaires non payées ! Car comme le dit Marlène : "il faut que chacun puisse vivre dignement de son travail". Vous ne voyez pas le rapport avec les pensions alimentaires ? Nous non plus... Mais bon revoir le taux du SMIC, le pouvoir d'achat ou les taxes ne leur traversent apparemment pas l'esprit... Il vaut mieux réinventer un système qui au passage existe déjà et s'appelle l'ARIPA, mais qui selon elles ne fonctionnent pas correctement, donc au lieu de l'améliorer, elles préfèrent perdre du temps à en réinventer un ! Temps qui sera payé avec nos impôts bien évidemment !

GREENPEACE : SA FORCE, SES MISSIONS

Fondée en 1971, Greenpeace (la paix verte) est un réseau international d'organisations indépendantes. Son objectif est de protéger l'environnement, la biodiversité et maintenir la paix dans le monde. Greenpeace compte aujourd'hui 28 bureaux et 36 000 volontaires dans 55 pays.

La flotte arc-en-ciel de Greenpeace : la force de cette organisation !

Elle se constitue de zodiacs et de gros navires : le(s) Rainbow warrior, Esperanza et l'Arctic Sunrise.

Esperanza ; ce navire actuel est baptisé par les visiteurs du site web de Greenpeace.

Esperanza ("Espoir" en espagnol) représente en fait 14 navires d'expéditions pour la recherche et la lutte contre les incendies, notamment ceux commandés par le gouvernement russe entre 1983 et 1987 aux chantiers de construction navale de Stocznia Polnocna à Gdansk. Ce bateau présente une grande vitesse et une grande résistance à la glace, des qualités requises pour la situation ; il est en mer depuis 2000, le premier ayant été construit en 1984.



Arctic Sunrise est un bateau qui permet, depuis 1996, la navigation dans les eaux glacées de l'Arctique. Ironiquement, avant que Greenpeace n'acquière l'Arctic Sunrise, celui-ci servait à chasser le phoque. Greenpeace



l'avait aussi affronté alors qu'il livrait du matériel au gouvernement français pour la construction d'une piste d'atterrissement en plein milieu d'un habitat de pingouins en Arctique. Greenpeace a pourtant acheté l'Arctic Sunrise en 1995, par le biais d'une entreprise du nom d'Arctic Sunrise Ventures, car les propriétaires norvégiens du bateau ne voulaient pas le vendre à Greenpeace.

L'Arctic Sunrise a commencé sa vie à Greenpeace lors de la campagne de la Brent Spar, où il a servi à empêcher l'immersion en mer de la plate-forme.

L'Arctic Sunrise est retourné à de nombreuses reprises dans l'Arctique pour s'opposer à Northstar, un projet de BP (British Petroleum) visant à ouvrir une nouvelle région à l'exploitation pétrolière offshore, menaçant de répandre du pétrole dans une région vulnérable et de contribuer encore plus au réchauffement planétaire.

Dans les mers australes, il s'est opposé au programme japonais de chasse baleinière prévue scientifique et a pourchassé des navires pirates qui péchaient illégalement des légumes aus-

trales pour les ramener au plus grand port de pêche pirate de l'île Maurice.

Il a ensuite continué sa route vers l'Argentine pour le Toxic Tour 1998 en Amérique latine.

Naviguer directement dans la trajectoire du missile n'a pas empêché les États-Unis de mener en 2000 les essais balistiques prévus dans le cadre du programme de défense "Star Wars", qui menace de déclencher une nouvelle course aux armements nucléaires. L'Arctic Sunrise a heureusement survécu à cette histoire pour en témoigner.

Le Rainbow Warrior est devenu une véritable légende, l'emblème de Greenpeace.

Ce n'est pas simplement un bateau de l'association : c'est le navire de tous les « combattants de l'arc-en-ciel » qui luttent aujourd'hui pour préserver notre planète.

Après avoir passé plus de vingt-deux ans à parcourir les océans, le Rainbow Warrior II est arrivé en fin de vie en 2011 et a été transféré le 17

août 2011 à l'ONG Friendship, basée au Bangladesh, et transformé en navire-hôpital.

Le nouveau Rainbow Warrior, le III, a pris sa suite depuis 2011. Il est le premier bateau à voiles construit «sur mesure» par Greenpeace pour répondre aux besoins spécifiques des actions menées en mer et sur terre. Il permet de se déplacer partout, plus rapidement et avec plus d'efficacité, afin de continuer à dénoncer sans relâche les atteintes contre l'environnement.

Il est conçu selon des impératifs écologiques et taillé pour l'action. Le Rainbow Warrior III utilise le vent comme principale source d'énergie et, lorsque les conditions l'exigent, un moteur électrique diesel prend le relais.

- Les eaux usées sont retraitées et purifiées grâce à un système biologique.
- Les grues situées à l'avant et à l'arrière du bateau permettent l'embarquement d'équipements scientifiques volumineux, pouvant peser jusqu'à huit tonnes.
- Grâce à l'espace flexible qu'offre le bateau, les scientifiques ont la possibilité d'effectuer leurs analyses à bord, sans devoir attendre de retourner sur la terre ferme.
- Depuis le nid-de-pie, qui s'élève à 50 m de haut, les bateaux pratiquant la pêche illégale peuvent être repérés jusqu'à 24 km au loin.



L'affaire du Rainbow Warrior, le premier navire de Greenpeace victime d'un attentat

Le Rainbow Warrior a une belle histoire à son actif. Il a été la pièce maîtresse des campagnes contre les baleiniers, l'immersion des déchets radioactifs, le massacre des phoques gris...

En 1983, en pleine guerre froide, il pénètre dans les eaux interdites de Sibérie pour documenter le massacre des baleines grises. En 1985, le Rainbow Warrior appareille pour l'atoll de Rongelap, dans le Pacifique-Sud. A la suite d'essais nucléaires américains effectués de 1946 à 1956, des poussières radioactives ont recouvert Rongelap. Les répercussions sur la population locale sont désastreuses : cancers, leucémies, malformations génitales en nombre très élevé. Au cours de l'opération « Exode » Greenpeace évacue toute la population de Rongelap vers l'île de Mejato.

Après avoir pris soin de ces premiers « réfugiés de l'environnement », le Rainbow Warrior cingle alors vers Auckland, d'où il doit repartir vers le site nucléaire français de Mururoa.

Le 10 juillet 1985, le Rainbow Warrior, navire amiral, est coulé

Tout se passe dans le port d'Auckland en Nouvelle-Zélande, un attentat commandité par les services secrets français. Un photographe trouve

la mort lors de l'explosion. Une enquête suggère l'implication du gouvernement français.

Le scandale est énorme après les nombreux mensonges et dénégations au plus haut sommet de l'État français : du ministre de la Défense Charles Hernu au premier ministre Laurent Fabius, en passant par le président de la République, François Mitterrand. C'est sous la pression internationale que le gouvernement français finit par reconnaître les faits. Le bateau a bien été coulé par les services secrets français qui ont agi sur ordre, probablement du Président Mitterrand... Charles Hernu, ministre de la défense du gouvernement Mauroy démissionne. La tragédie met en lumière, dans le monde entier, le combat de Greenpeace, lui donnant encore plus de force et de détermination pour poursuivre ses missions.

En France cependant, une campagne de désinformation est orchestrée avec vigueur par les autorités. Il s'agit de faire passer la France pour une victime, l'agresseur n'étant autre que Greenpeace, organisation étrangère probablement manipulée par des intérêts ennemis... La manipulation est efficace et la suspicion entretenue coupe l'organisation du soutien de son public. Le bureau français de Greenpeace est contraint de fermer ses portes en 1987 et les rouvrira deux ans plus tard.

La flotte Arc-en-ciel de Greenpeace navigue sur tous les océans pour témoigner et agir contre les destructions et pollutions infligées à notre planète.

Les bateaux sont souvent en première ligne des campagnes menées par l'organisation et ont un rôle essentiel pour :

- Lutter contre le dérèglement actuel du climat, en reprenant le travail de sensibilisation sur les dangers du dérèglement climatique, les pratiques polluantes et la nécessité de mettre en marche une [R]évolution énergétique.
- Défendre nos forêts, en interceptant les navires transportant des cargaisons de bois illégal, afin de recueillir les preuves nécessaires à l'inculpation des « entreprises-voyous » et de faire monter la pression en faveur de meilleures législations.
- Protéger nos océans, en repérant les activités de pêche illégale, afin que les criminels soient traduits en justice et que les espèces de poissons menacées soient protégées.
- Éliminer les déchets toxiques, nucléaires ou plastiques du 7ème continent, poursuivre les cargaisons dangereuses partout dans le monde.
- Promouvoir une agriculture qui respecte la planète et ses habitants, en participant à des actions de blocage des ports accueillant des cargaisons d'OGM

et en dénonçant l'industrie chimique, qui est en train de faire main basse sur notre alimentation au nom du profit et au détriment de la protection de notre santé.

Histoire et missions de Greenpeace

En septembre 1971, quatorze militants pacifistes et écologiques embarquent à bord du Phyllis Cormack afin d'empêcher les essais nucléaires américains à Amchitka en Alaska. Ils prennent le nom de Greenpeace qui évoque les deux problématiques principales qu'ils défendent : l'environnement et la paix. Sous la pression de l'opinion publique, les États-Unis cessent dès 1972 leurs essais nucléaires. C'est la première grande victoire de l'organisation.

En 1979, les bureaux européens, américains et du Pacifique se regroupent pour former Greenpeace International. Dix ans plus tard, son siège à Amsterdam est inauguré.

A la lutte contre le nucléaire et à la protection des océans s'ajoutent rapidement d'autres missions. Greenpeace élargit son combat à la lutte contre le changement climatique et contre la pollution par les produits toxiques, à la protection des forêts, à la dénonciation des OGM et des pesticides, à la promotion des énergies renouvelables et de l'agriculture écologique.

Grâce à sa flotte arc-en-ciel, Rainbow Warrior III, Esperanza et Arctic Sunrise, Greenpeace parcourt les

océans pour sensibiliser l'opinion publique à différentes causes. Ses actions directes, non-violentes mais médiatisées, permettent aux militants de sensibiliser l'opinion publique.

L'organisation exerce également un lobby auprès des autorités politiques et des entreprises. Greenpeace s'impose donc comme un acteur majeur sur la scène internationale.

Ses principales actions

En 1971, la première action de Greenpeace contre les essais nucléaires américains en Alaska force les États-Unis à les arrêter dès l'année suivante.

L'organisation s'intéresse ensuite aux phoques en Écosse. Leur massacre est interdit en 1978.

En 1982, un moratoire international sur la chasse aux baleines est prononcé grâce à l'action de Greenpeace. Quelques années plus tard, l'organisation dénonce l'utilisation destructrice des filets dérivants. Cela débouche sur l'adoption par les Nations Unies, en 1989, d'un moratoire sur leur utilisation.

En 1991, le traité protégeant l'Antarctique est signé. Grâce à son action de lobbying, Greenpeace parvient à dissuader Shell de couler la plate-forme pétrolière de Brent Spar en Atlantique. Greenpeace connaît une importante victoire lorsque l'ONU signe un traité d'interdiction des essais nucléaires en 1996. Après une longue campagne menée aux côtés d'autres ONG, le protocole de Kyoto est signé en 1997. Son principal but est de limiter les émissions de gaz à effet de serre.

Dix ans plus tard, Apple accepte de retirer la plupart des substances toxiques contenues dans ses ordinateurs.

En 2013, l'Union européenne renforce la législation contre l'importation de bois illégal.

L'interdiction du glyphosate, pesticide potentiellement cancérogène, en Europe, et la protection des abeilles sont désormais une priorité pour



Greenpeace car l'Europe néglige ces deux fléaux.

Depuis 2015, les OGM sont bannis par la majorité des pays européens.

En France, 2017 est marquée par l'investissement de centrales nucléaires par des militants et par la pose d'une banderole au premier étage de la tour Eiffel.

Le 12 juin 2019, Greenpeace repeint un train transportant des déchets radioactifs. Les activistes de la branche française de l'ONG veulent alerter sur le nombre considérable de trains du genre qui circulent chaque année en France.

Grenpeace, Organisation Non Gouvernementales (ONG), occupe la scène internationale comme toutes les ONG

Avec un budget annuel dépassant les 8 milliards de dollars, les Organisations Non Gouvernementales (ONG) dans leur ensemble, forment aujourd'hui sur la scène internationale une force active incontournable. Associations non lucratives, les ONG se sont multipliées dans les années 80 et 90, occupant l'espace laissé par la fin progressive de la bipolarisation du monde. Définies par des actions de nature internationale, elles interviennent dans de nombreux domaines (urgence, alimentation, environnement, droits de l'homme...) et de manière de plus en plus durable. Initialement inscrites dans une démarche essentiellement réactive face à des événements ponctuels (catastrophe naturelle, guerre civile...), l'augmentation de leurs moyens et leur légitimité croissante les ont peu à peu conduites à adopter des projets de long terme (aide au développement de l'irrigation, innovation des techniques de culture...) ou en attirant l'attention sur une situation donnée telle que la dégradation de notre planète dont s'occupe tout particulièrement Greenpeace.

Intervenant de manière complémentaire ou en guise de contre-pouvoir, les ONG et leur montée en



puissance ne sont cependant pas sans susciter des interrogations et critiques croissantes.

Se pose la question de la légitimité des ONG en tant qu'acteurs politiques

Organisations non-élues, les ONG constituent bel et bien sur le terrain une force d'action avec une influence concrète sur le mode de vie des populations ; de fait, dans quelle mesure l'orientation impliquée par tel ou tel programme reflète-t-elle véritablement les aspirations des populations qu'elle concerne ?

Les ONG ne font d'ailleurs pas l'unanimité au sein même du bloc des grandes puissances : elles correspondent davantage à une conception anglo-saxonne de l'État, qui laisse une grande place aux initiatives privées. Une conception que ne partagent donc pas des pays plus unitaires comme la France, où l'on considère plus volontiers que les ONG affaiblissent l'État en le maintenant sous perfusion des aides internationales.

Majoritairement financée par des aides d'États ou des fondations de grandes entreprises, l'indépendance des ONG pose également problème. Souvent, les dons se révèlent intéressés en ce qu'ils permettent à leurs émetteurs de renvoyer une bonne image d'eux-mêmes et d'ainsi se dédouaner des conséquences de leurs autres activités, fussent-elles en totale

contradiction avec les objectifs des ONG...

Greenpeace a la volonté d'une réelle indépendance. Se présentant volontiers comme le symbole de l'émergence d'une gouvernance mondiale aux responsabilités mieux partagées, le défi pour les ONG consiste donc désormais à mieux définir et cloisonner leurs financements et cadres d'actions, au risque de n'être plus considérées à terme que comme les simples avatars d'acteurs plus traditionnels.

Les déchets radioactifs : un problème planétaire et français auquel s'attaque, depuis le début ; l'ONG Greenpeace

Selon l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire, plusieurs alternatives au stockage géologique des déchets les plus dangereux ont été explorées. Les plus périlleuses ont été abandonnées (dans l'espace ou sous la banquise).

Entre 1946 et 1993, la plupart des pays nucléarisés (États-Unis, Russie, Royaume-Uni, France, Belgique...) ont procédé à l'immersion de déchets radioactifs dans l'Atlantique, l'océan Arctique et le Pacifique, sur plus de 80 sites.

La France a notamment participé, en 1967 et 1969, à deux campagnes européennes qui ont rejeté un total de 20 000 tonnes de déchets au large de la Galice (Espagne) et de la Bretagne, avant de cesser ces opérations après

la mise en service de son centre de stockage en surface de la Manche.

Mais elle a continué à rejeter dans le Pacifique, jusqu'en 1982, des déchets issus de ses essais nucléaires en Polynésie.

Après un moratoire adopté en 1983, le rejet en mer de tout type de déchet radioactif a été interdit en 1993, dans un souci de préservation des milieux océaniques.

Mais les produits immersés n'ont jamais été récupérés.

Pour ses déchets nucléaires à haute activité et à vie longue, la France a choisi de nouveau le stockage géologique, dans le sous-sol argileux de la commune de Bure (Meuse), où ils doivent rester confinés pendant des centaines de milliers d'années. Une solution dont la filière assure qu'elle est la plus sûre, sinon la seule.

L'entreposage de longue durée des déchets radioactifs

C'est la solution que préconisent les opposants à l'enfouissement. Alors qu'un stockage est définitif, un entreposage est conçu comme temporaire. La question est de savoir s'il peut être de longue durée, plusieurs siècles, voire pérenne.

Les Pays-Bas, l'Écosse, l'Italie ou encore les États-Unis envisagent un entreposage à long terme pour laisser la possibilité à la science de réaliser des progrès dans le traitement des déchets.

En France, cette option était l'un des axes de recherche définis par la loi de 1991 sur la gestion des déchets radioactifs. Elle a été étudiée par le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA). Mais en 2006, le stockage en couche géologique profonde a été retenu comme la « solution de référence » pour les produits à haute activité et à vie longue.

C'est l'approche qui mise le plus sur l'avancée de la recherche. Si elle aboutissait, elle pourrait justifier l'entreposage de longue durée comme solution d'attente. L'idée est de séparer, au

Une pollution disséminée

- Principaux dépôts de déchets à radioactivité naturelle élevée
- Résidus de traitement des anciennes mines d'uranium
- Déchets de l'usine de conversion de l'uranium de Malvési



SOURCE : ANDRA
INFOGRAPHIE LE MONDE

sein du combustible nucléaire usé, les éléments les plus radiotoxiques (produits de fission, actinides mineurs, plutonium), puis de les transformer en noyaux stables ou à vie plus courte, en utilisant de futurs réacteurs à neutrons rapides, ou encore des réacteurs dédiés couplés à un accélérateur de particules.

Le dossier du débat public sur le plan national de gestion des matières et déchets radioactifs précise toutefois qu'« en l'état actuel des connaissances, il n'y a pas de solution de séparation-transmutation qui serait adaptée à tous les radionucléides à vie longue et industrialisable dans un futur proche ».

En France, 200 millions de mètres cubes de résidus à vie longue n'ont pas de filière de gestion

Seuls 1,6 million de mètres cube sont pris en charge par l'Andra (Agence Nationale de gestion des déchets radioactifs). L'inventaire

de l'Andra précise en réalité que le chiffre de 1,6 million correspond aux « volumes de déchets déjà stockés ou destinés à être pris en charge par l'Andra ». Si l'on prend la peine de lire de façon exhaustive, on y trouve bien le recensement détaillé – catégories, volumes, localisations – de tous les autres déchets, présentés comme des « cas particuliers » ou des « situations historiques ».

Corinne Castanier, responsable de la réglementation et de la radioprotection à la Criirad, a décidé de boycotter le débat public pour protester contre « des informations tronquées et tendancieuses ».

Les résidus générés par le traitement du minerai d'uranium sont ainsi regroupés dans dix-sept sites de stockage, pour l'essentiel dans le centre de la France, au sein d'ICPE placées sous la responsabilité d'Orano. L'industriel effectue chaque année 30 000 analyses de l'air, de l'eau, de la végétation et de la chaîne alimentaire, indique

Jean-Michel Romary, directeur du démantèlement et des déchets. Pour les stériles uranifères, il assure aussi « une mission de service public » et il consacre 1 million d'euros par an à assainir les sites où la radioactivité est la plus élevée.

Apparaît une pollution disséminée allant d'un taux élevé de radioactivité, dans le nord de la France, à la Rochelle, dans les Pyrénées orientales, dans la Drôme et en Provence. A cela s'ajoutent, partout en France, les résidus de mines ou d'usines de conversion d'uranium. Au total, 17 sites de stockage !

Un exemple concret : Gueugnon en Saône et Loire !

Devant le stade municipal de la petite ville de Gueugnon (Saône-et-Loire), une esplanade goudronnée, entièrement vide, est ceinturée d'un grillage métallique haut de deux mètres. « Accès interdit ! », annonce en lettres rouges un panneau. Sur cet ancien terrain vague, la commune avait prévu d'aménager un parking pour les jours d'affluence. Mais, sous le bitume, reposent plus de 20 000 tonnes de déchets radioactifs déversés par une ancienne usine de traitement de minerai d'uranium, exploitée, de 1955 au début des années 1980, par le Commissariat à l'énergie atomique (CEA), puis par la Cogema, devenue Areva et aujourd'hui Orano.

« A certains endroits, ça crache ! Les émanations de radon [un gaz cancérigène formé par la désintégration de l'uranium] sont énormes », affirme le physicien Roland Desbordes, porte-parole et ancien président de la Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité (Criirad), qui a mené plusieurs campagnes de mesures.

Fermé au public depuis 2009, le terrain n'a longtemps été gardé que par de simples barrières.

En octobre 2018 encore, lors d'un match, des dizaines de supporteurs y ont pénétré pour se garer. Ce n'est que début 2019 qu'a été posé un gril-

lage et que le site a été intégré à une installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE), englobant une ancienne sablière où ont été transvasées 220 000 tonnes de boues uranifères, recouvertes d'une butte de terre sans que nul ne s'en émeuve à l'époque. Au point qu'avait été aménagé, tout autour, en 2018, un parcours de santé démonté depuis...

de l'environnement (ICPE), englobant une ancienne sablière où ont été transvasées 220 000 tonnes de boues uranifères, recouvertes d'une butte de terre sans que nul ne s'en émeuve à l'époque. Au point qu'avait été aménagé, tout autour, en 2018, un parcours de santé démonté depuis...

On a besoin des ONG comme Greenpeace !

Le tout dernier dossier qu'élaborer Greenpeace concerne les déchets plastiques des mers et des océans, le fameux 7ème continent, pour forcer les États à prendre rapidement leurs responsabilités.

En effet, fort coûteux et non rentable, et souvent en dehors des zones territoriales, les États n'ont pour l'instant aucune politique de gestion pour pallier ce fléau. Pourtant il s'avère de toute urgence car ces îles, soit plus de 3,5 milliards de km² de déchets, font mourir les océans, sa flore et sa faune ; ce qui participe de l'asphyxie de notre planète.

Comme tout, les organisations telles que les ONG, et telle que Greenpeace

par conséquent, sont critiquables et invitée à évoluer.

Mais plutôt que parler de manipulation médiatique, on peut parler, à leur propos, de sensibilisation de l'opinion publique sur des sujets cruciaux.

Au-delà de l'information, notamment par des affiches choc, la force de Greenpeace par exemple réside dans sa détermination et la réussite de ses actions que des groupes à petits effectifs ou même la population d'un pays tout entier, à supposer qu'elle soit globalement investie, ne sauraient mener sans s'opposer à l'inertie et la mauvaise volonté parfois d'un État, tous partis confondus d'ailleurs, même les déclarés « verts ».

Greenpeace ne contraint pas les particuliers et n'a jamais défendu, jusqu'à ce jour, de mauvaises causes.

Une manière aussi pour les personnes, sensibilisées par ces causes, d'apporter leur contribution et d'avoir la satisfaction de voir des situations néfastes évoluer dans le bon sens là où, isolément, elles n'auraient rien pu faire ou pas grand chose.

À ce titre, Greenpeace donne de l'espoir et des résultats ; elle mérite qu'on lui permette de poursuivre tous ses combats. Le reste n'est sans doute que polémiques superfétatoires et vaines.

Car il est une reconnaissance universelle, une évidence commune, de ce qui est urgent à défendre sans controverse possible sur son bien fondé. ■





La vente

Les autoroutes ont été découpées en lots, et leur exploitation concédée à plusieurs sociétés (les plus importantes étant Abertis, Eiffage et Vinci) pour une durée moyenne de 25 ans.

La vente des autoroutes a rapporté 14,8 milliards d'euros à l'État, soit 10 milliards de moins que leur valeur d'après la Cour des comptes.

Une entreprise qui devenait rentable

Le réseau d'autoroutes français avait été financé par l'État (donc par nos impôts) et grâce aux péages l'État récupérait l'investissement.

Les dividendes s'élevaient en moyenne à 3 milliards par an. Et c'est pourtant à ce moment là que l'État a choisi de les privatiser.

Un investissement commun mais qui aura fini par rapporter uniquement à des actionnaires de grosses sociétés.

Un détournement d'argent public

En 2016, tout comme Casil avec l'aéroport de Toulouse-Blagnac (si vous n'avez pas lu l'article sur le sujet, il se trouve dans l'édition 21 de la gazette), ils ont voulu aussi donner toujours plus à leurs actionnaires et pour ce faire ils ont utilisé la même technique : celle de prendre dans le fond d'investissement.

Mais ça ne s'arrête pas là, car pour compenser cette perte, ils ont fait un emprunt financier. Ce qui jusque là n'engage en rien l'État dirait-on.

Et c'est là, qu'intervient un accord

Les autoroutes Françaises

En 2005 la décision de concéder l'exploitation de 9000 km d'autoroutes à des entreprises privées est prise par Dominique de Villepin.

signé entre l'État et les compagnies d'autoroutes en 2015/

Dans lequel il y a la modalité suivante : l'État s'engage à payer les intérêts à la place des

compagnies si celles-ci devaient emprunter de l'argent pour réaliser leurs investissements.

Ainsi, les compagnies se versent en dividendes ce qui constituait leurs

fonds propres, puis empruntent des sommes équivalentes pour faire les travaux qu'elles sont tenues de réaliser, et c'est l'État (donc, les contribuables) qui paye les intérêts à leur place.

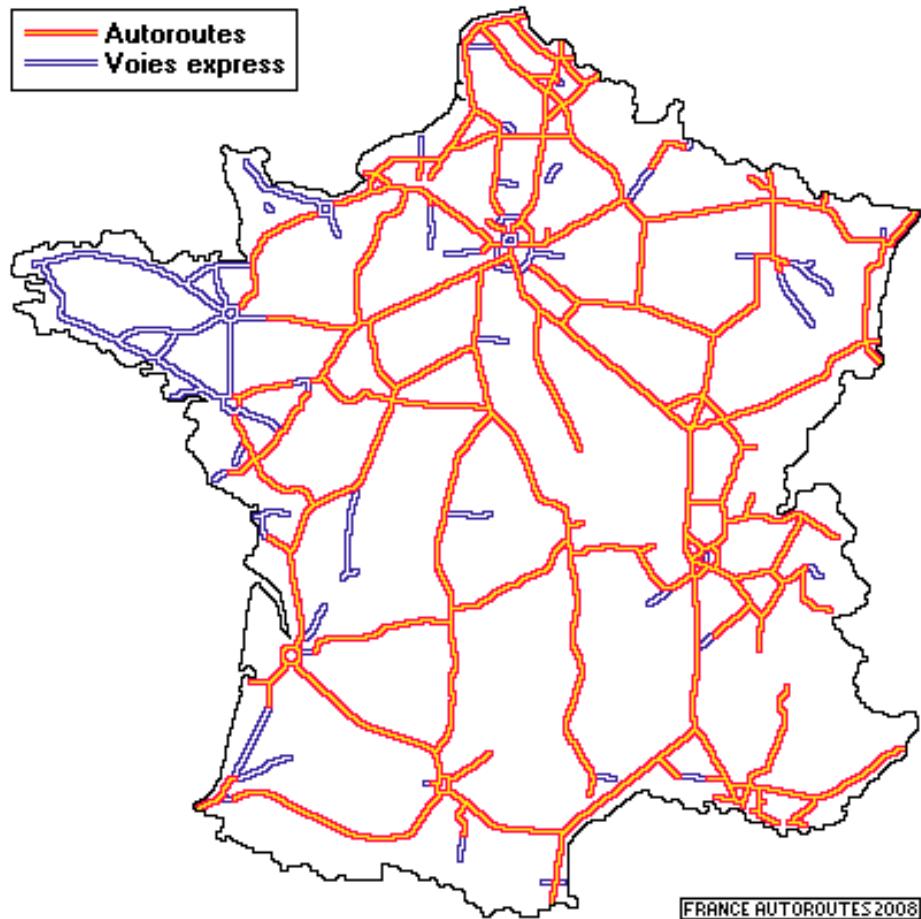
Une véritable opération (légale) de détournement d'argent public.

Répercussion de la vente sur les usagers

Entre 2006 et 2018, les tarifs des péages autoroutiers ont augmenté en moyenne de 20%.

Malgré des règles de hausses de tarifs supposées assez strictes, puisque les compagnies autoroutières sont autorisées à augmenter les péages chaque année à hauteur de 70% de l'inflation de l'année précédente.

Cela ne les a pas empêchés de faire passer ces augmentations comme des compléments tarifaires. Ce que la Cour des comptes a pointé dans un rapport de 2013 : les concessionnaires pratiquaient régulièrement des hausses de tarifs afin de financer



des travaux relevant de leurs obligations initiales, supposées se faire à leurs frais. Le même rapport précise que si ce type de dérives est possible, c'est que depuis la privatisation, les contrôles de l'État sur la gestion des autoroutes n'ont pas été accrus.

Ce qui signifie que certaines taxes que les sociétés devaient initialement payer sont en réalité payées par les automobilistes.

D'autres irrégularités

En 2017, les compagnies autoroutières ont mis au point un plan d'investissement à hauteur de 803 millions d'euros (justifiant des hausses de péages).

Mais l'ARAFER estime que 40% des investissements prévus ferait l'objet d'un gonflement des coûts à hauteur

de 30% et qu'un tiers des travaux prévus ne correspond à aucun besoin réel.

Et si on creuse un petit peu le sujet, on se rend compte que les compagnies chargées de la réalisation des travaux appartiennent aux mêmes groupes que ceux qui détiennent les autoroutes. Une manière simple mais efficace de se renflouer les poches en toute impunité.

En conclusion

Une privatisation de plus qui montre la perte non seulement financière pour l'Etat, mais également pour les contribuables, qui eux continuent de payer pour un bien qui ne leur appartient plus.

Ce sont encore une fois les mêmes qui s'enrichissent, et certe de manière

légale mais pas forcément de manière honorable.. et surtout sur le dos des citoyens.

Petit à petit, nous assistons depuis des décennies au démantèlement d'un pays, petit bout par petit bout qui est vendu en toute impunité.

Car il ne faut pas se mentir, c'est le fait que tout est fait doucement et par petit bout qui rend la chose possible, car si tout avait été vendu en même temps, les citoyens se seraient rendus compte de la catastrophe que cela allait engendrer pour eux... ■

AUJOURD'HUI NOUS POUVONS DIRE NON !



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Cela fait des années que nous assistons impuissants à la vente petit bout par petit bout de notre pays, aujourd'hui nous avons la possibilité de nous exprimer !

A quoi cela servira-t-il ? Pourquoi serions-nous entendus cette fois ?

Ces questions sont légitimes, et bien que soutenir la proposition de loi référendaire ne mènera pas forcément à un référendum, nous sommes citoyens français, ce pays est le nôtre, et si nous ne reprenons pas notre destin en main, personne ne le fera pour nous. Soutenir cette proposition de loi référendaire contre la vente d'ADP (Aéroport de Paris), c'est une manière de dire STOP à ces décennies de gouvernance destructrice !

HIER C'ÉTAIT ATB, LES AUTOROUTES, LA POSTE, EDF..
ET DEMAIN CE SERA QUOI ?
NOS ÉCOLES, NOS HÔPITAUX ???

NOUS SIGNONS ET VOUS ???

[HTTPS://WWW.REFERENDUM.INTERIEUR.GOUV.FR/SOUTIEN/ETAPE-1](https://www.referendum.interieur.gouv.fr/soutien/etape-1)

LE ZOOM



En trois ans, 5 géants pétroliers ont dépensé 1 milliard de dollars pour bloquer les lois oeuvrant pour le climat

Une étude d'InfluenceMap a révélé que, depuis la COP21, les cinq plus grandes sociétés pétrolières et gazières cotées en bourse (Exxon Mobil, Royal Dutch Shell, Chevron, BP et Total) ont investi plus d'1 milliard de dollars en lobbying afin de pouvoir continuer leurs activités liées aux énergies fossiles sans respecter l'Accord de Paris. Interrogés, les grands groupes nient ces résultats.



Sursollicitation, manque de moyens, violences : les pompiers annoncent un été de grève

« Il s'agit surtout d'exprimer le ras-le-bol général. On nous demande chaque année d'assurer de plus en plus de missions avec de moins en moins d'effectifs. Le service public de secours est malade. »

Référendum d'initiative partagée

[Poser un soutien](#) [Consultation des soutiens déposés](#) [Réclamations](#) [Recours](#)

Page inexistante

La page recherchée n'existe pas.

| Mentions Légales |

Tous droits réservés

rieur casse le compteur

TWEETER

Référendum ADP : l'Intérieur casse le compteur

Accessible pendant quelques jours, une fonctionnalité de comptage des soutiens à la loi référendaire sur la privatisation d'ADP a été bloquée par le gouvernement, qui a déclaré avoir confié «au Conseil constitutionnel et à lui seul» le décompte.

Le compte de l'association d'étudiants Critique de la Raison européenne qui, faisant référence au gouvernement dans un tweet, s'est interrogé : «Quelle plus belle preuve de son imposture démocratique pouvait-il offrir aux yeux de tous ? Preuve supplémentaire que ce référendum les terrifie.»

LE ZOOM



Cette année, le ministre de l'Éducation nationale annonce en conférence de presse que le brevet des collèges est reporté aux 1er et 2 juillet en raison de la canicule : dans toute la France métropolitaine.

Il l'annonce 3 jours avant ! Et les 1 et 2 juillet, à 1 ou 2 degrés près, il fera aussi chaud, du moins dans le sud ! C'est loin du reste d'être la 1ère fois !

« On ne peut pas transiger avec la sécurité des élèves. » dit le Ministre. Encore et toujours la sécurité !!! Quel pays austère et sécuritaire ! ...Mais on peut transiger avec le bon sens, il faut croire !

Il faudrait prévoir ce brevet en mai et reprendre ensuite les cours ou en faire un contrôle continu pour toutes les matières.

Les familles qui devaient partir ce week-end en vacances sont furieuses ! Il faudra qu'elles justifient leur départ par un billet d'avion, de bateau ou de train ou autre afin que leur enfant puisse passer le brevet en septembre. En fait, il leur faut « un mot d'excuse » alors que c'est le Ministre Blanquer qui met le bazar !!! D'ailleurs, c'est à titre exceptionnel que ces familles seront peut-être excusées.

Éducation nationale  [@EducationFrance](#)

⚠️ Outre les motifs réglementaires habituels, à titre exceptionnel, les justificatifs de départ en vacances ou obligations liées à des organisations familiales, séjour linguistique, colonie de vacances ou autre, pourront être acceptés.
+ d'infos education.gouv.fr/cid2619/le-dip...



POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE   Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

04:00 - 25 juin 2019

Report du brevet. Coup de com ! Du grand n'importe quoi !

Blanquer multiplie les mises en avant et la démagogie auprès des familles. Mais, là, ce n'est pas bien reçu. Raté ! Durant des années, les élèves, du sud de la France en particulier, ont déjà eu à passer les épreuves du Bac en pleine canicule sans que s'en émeuve Paris et sans jamais consentir, comme suggéré, à ne mettre des épreuves que le matin pour avoir moins chaud... Or le Bac est plus important que le brevet.



Quartier Libre

KENNY ARKANA - Désobéissance Civile

Trop nombreux sont ceux qui ont oubliés le passé
L'histoire de l'homme, une honte, faut-il te le ressasser?
Le monde, une spirale où les mêmes erreurs sont retracées
A force de côtoyer l'horreur, nos coeurs sont devenus glacés
Nous parlent que d'profits, la condition de l'homme effacé
Mondialisation et concurrence sont leur unique phrasé
Les peuples unilatéralement écrasés
La création menacée
Multinationales et croissance ont tracé
Leurs routes sur nos libertés
Ils ont jurés, crachés qu'rien n'entravera la leur à l'heure ou les dictatures sont cachées
A cause de leurs profits, immédiat l'avenir est gâché
Cette bande d'ingrats ont réduit la planète à un grand marché
La loi des plus riches et beaucoup crèvent avant d'être âgé
Protestations dites criminelles si tu les as outragés
Ils mentent lorsqu'ils disent que le mal-être n'est que passager
Puis s'étonnent quand la nature se rebelle comme un peuple enragé
Ils disent être transparents alors que de sang, leurs mains sont tachées
Déconseillent fortement d'avoir des idées trop engagées
Accélération d'leur plan depuis qu'des avions se sont crashés
Et toi, dis-moi dans quels sens dans ce système es-tu attaché?
Ils prêchent le blasphème et la vraie lumière se fait lyncher
Tous nés la corde au cou, dans certains pays elle a lâché
Parlent de justice alors qu'à la racine ils l'ont arrachée
Les plus gros s'engraissent sur la tête de ceux qui n'ont rien à mâcher
Voila le monde d'aujourd'hui. Parait qu'leur plan a marché
Nous vantent un progrès technique mais dans le fond ont tout saccagé
Parle d'évolution quand notre humanité s'est fait hachée
Notre coeur ne bat plus vraiment et notre inconscient est fâché
Stress, angoisse, cancers, dépressions notre compte s'est chargé
Mais on ne cherche pas la cause et les effets qu'on aimeraient chassés
"Philosophie fast-food" pour que nos consciences soient terrassées
Au nom de la dignité humaine, nous avons dis: "ASSEZ"

Pour nous écrire

Cette section est là votre ! Vous souhaitez partager un poème, un texte ou un chant, lancer un appel, une lettre d'amour ou exprimer à voix haute votre pensée ? N'attendez plus !
Contactez nous sur la page Facebook de la Gazette (@GazetteLeMoutonLibere), ou via l'adresse mail suivante : presse@aurismedia.fr !



Pause Café

L'ami du peuple

Par Damien Marrat

L'ami du peuple... Il y en a eu un, et qu'un seul, digne de ce nom. Il s'appelait Jean-Paul Marat. Né Neuchâtelois (Suisse) et Français, la plupart des gens ne connaissent de lui que sa fin. C'est en explorant l'Histoire de la Révolution Française que j'ai moi-même découvert ce personnage, et que j'ai finalement décidé d'ajouter son nom à mon propre pseudonyme. Si le récit de sa vie vous intéresse, bon nombre de sources diverses existent sur le sujet. Tout ce que je vous dirai, ici, succinctement, c'est que Jean-Paul Marat fût un véritable homme de gauche durant l'ère révolutionnaire. Bien sûr, ses appels à la violence sont discutables, mais cela n'enlève rien au génie du combattant politique.

Dans cette chronique, j'aimerais vous partager simplement quelques citations issues de son essai « Les chaînes de l'esclavage », paru en 1774, alors qu'il vivait en Grande-Bretagne, avant la révolution Française donc. Ce sont ces mots (traitant de l'installation lente et sournoise du despotisme au sein des nations, et cela même parmi les démocraties) qui m'ont convaincu de l'importance de l'intellect de Marat dans le paysage politique historique. Bien entendu, il faut un peu contextualiser les expressions qui vont suivre. Néanmoins, il est difficile de ne pas comparer le monde dépeint par l'ami du peuple au nôtre. Enfin, je vous laisse juges, tout simplement :

- Couverture de l'ouvrage « Les chaînes de l'esclavage »

"Le Mal est dans la chose même et le remède est violent. Il faut porter la cognée à la racine. Il faut faire connaître au peuple ses droits et l'engager à les revendiquer ; il faut lui mettre les armes à la main, se saisir dans tout le royaume des petits tyrans qui le tiennent opprimé, renverser l'édifice monstrueux de notre gouvernement, en établir un nouveau sur une base équitable. Les gens qui croient que le reste du genre humain est fait pour servir à leur bien-être n'approuveront pas sans doute ce remède, mais ce n'est pas eux qu'il faut consulter ; il s'agit de dédommager tout un peuple de l'injustice de ses oppresseurs."

- Introduction de l'ouvrage « Les chaînes de l'esclavage »

"Quelques fois, le despotisme s'établit tout à coup par la force des armes et une nation entière est violemment asservie ; mais ce n'est pas de cette marche de l'autorité légitime au pouvoir arbitraire que j'ai à parler dans cet ouvrage ; c'est des efforts lents et continus qui, courbant peu à peu sous le joug la tête des peuples, leur font perdre à la longue et la force et l'envie de le secourir."

"À bien considérer l'établissement du despotisme, il paraît être la suite nécessaire du temps, des penchants, du cœur humain et de la défectuosité des constitutions politiques. Faisons voir comment [...] le chef d'une nation libre usurpe le titre de maître, et met enfin ses volontés à la place des lois."

"Dès qu'une fois un peuple a confié à quelques-uns de ses membres le dangereux dépôt de l'autorité publique, et qu'il leur a remis le soin de faire observer les lois, toujours enchaîné par elles, il voit tôt ou tard sa liberté, ses biens, sa vie à la merci des chefs qu'il s'est choisi pour le défendre."

- Chapitre 1 : De l'amour de la domination

"L'amour de la domination est naturel au cœur humain, et dans quelque état qu'on le prenne, toujours il aspire à primer, tel est le principe des abus que les dépositaires de l'autorité font de leur puissance ; telle est la source de l'esclavage parmi les Hommes."

16| Pause Café : Pensée (R)évolutionnaire

- Chapitre 2 : De l'étendue de l'État

"Dans un petit État, presque tout le monde se connaît, chacun y a les mêmes intérêts ; de l'habitude de vivre ensemble naît cette douce familiarité, cette franchise, cette confiance, cette sûreté de commerce, ces relations intimes qui forment les douceurs de la société, l'amour de la patrie. Avantages dont sont privés les grands États, où presque personne ne se connaît, et dont les membres se regardent toujours en étrangers."

- Chapitre 3 : Des différents âges des nations

"À mesure que les États s'éloignent de leur origine, les peuples perdent insensiblement l'amour de l'indépendance, le courage de repousser les ennemis du dehors, et l'ardeur de défendre leur liberté contre les ennemis du dedans. Alors, aussi, le goût de la mollesse les éloigne du tumulte des affaires et du bruit des armes ; tandis qu'une foule de nouveaux besoins les jette peu à peu dans la dépendance d'un maître."

- Chapitre 4 : Des nations amies de la pauvreté

"Quand l'éducation n'a pas élevé l'âme, et que le mépris de l'or n'est pas inspiré par le gouvernement, la pauvreté abat le cœur et le plie à la dépendance, qui mène toujours à la servitude. Comment des Hommes avilis par leur misère connaîtraient-ils l'amour de la liberté ? Comment auraient-ils l'audace de résister à l'oppression, et de renverser l'empire des Hommes puissants, devant lesquels ils se tiennent à genoux?"

- Chapitre 5 : Des vices de la Constitution politique

"Dans un Etat bien constitué, la puissance publique doit être divisée en un grand nombre de magistratures, qui soient toutes dépendantes du peuple et toutes indépendantes les unes des autres ; qui se contrebloquent, se tempèrent et se répriment mutuellement."

"[...] l'Etat ayant trop d'étendue, les délégués de la nation ne sont plus sous ses yeux : peu à peu ils s'accoutumment à agir sans la consulter, déjà ils la comptent pour rien, bientôt ils trahissent sans scrupule ses intérêts, et ils finissent par trahir impunément de ses droits."

"[...] par la simple extension de l'Etat, la forme primitive du gouvernement passa de la démocratie à l'aristocratie, sans que rien eut été changé à la constitution."

"[...] tous les grands emplois se trouvèrent conférés par le roi, et ils ne le furent qu'à ses favoris. Pour les obtenir, il ne fut plus question de se distinguer par un mérite supérieur, mais de plaire ; et bientôt les courtisans ne songèrent qu'à étudier les goûts du prince, à profiter de ses faiblesses, à se prêter à ses caprices, à flatter ses passions, à ramper à ses pieds. Dès lors l'amour de la gloire, le courage, la franchise, la générosité, l'élévation des sentiments, firent place à la souplesse, à l'adulation, à l'hypocrisie."

"Après avoir perdu l'exercice de ses droits, le peuple en perdit peu à peu la connaissance : alors il cessa de les défendre contre les atteintes du gouvernement, dont il devint enfin la proie."

"Après avoir tout envahi, le despote travailla à tenir à ses pieds la nation abattue. Non content de s'être rendu sacré aux peuples opprimés, il leur fit un crime du simple désir de secouer le joug : dès lors, machinant avec sécurité contre la patrie, il put impunément consommer sa perte : le [peuple] souverain lui-même se vit traiter en criminel, toutes les fois qu'il entreprit de ramener au devoir son coupable délégué."

Alors? Déconcertant, non? Aller, je vous en réserve d'autres, pour une prochaine fois...

